

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 10

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commerce, de l'agriculture, de la finance, etc., représentant plus de 25 millions d'usagers des chemins de fer. Ils visent, au moyen de comités spéciaux pour chaque espèce de trafic : (L'Advisory Board des Etats de l'Atlantique comprend plus de 50 de ces comités.)

1° A constituer un organe de liaison entre les usagers des chemins de fer, les chemins de fer locaux et les transporteurs en général, représentés par la Car Service Division de l'American Railway Association, en vue de réaliser une meilleure compréhension mutuelle des besoins locaux et généraux en matière de transport, d'analyser les conditions des transports sur chaque territoire et d'assister les transporteurs dans la prévision des véhicules nécessaires.

2° L'étude des conditions de la production et de la distribution des produits, dans le dessein d'améliorer les méthodes de transport et de régulariser la circulation des marchandises.

3° A obtenir un meilleur rendement des wagons par l'utilisation au maximum de leur capacité et par un roulement plus rationnel.

4° A rendre les transporteurs mieux conscients des besoins du public et les inciter à satisfaire ces besoins, mais, d'autre part, enseigner aux usagers les bienfaits de la coopération et la nécessité d'observer les principes régissant l'usage rationnel des véhicules.

5° A tenir les usagers et les chemins de fer de chaque section au courant des conditions du trafic dans cette section, afin de procéder à une répartition rationnelle du matériel roulant sur tout le pays.

6° A aplanir les différends qui peuvent surgir entre transporteurs et usagers.

7° A donner aux usagers le moyen d'émettre directement leur avis sur l'activité de la Car Service Division dans les questions intéressant le public.

Les Américains sont unanimes à se féliciter des services que rendent ces Advisory Boards non seulement en matière de transports, mais, dans un domaine plus général car ils contribuent à améliorer l'économie publique du pays en accélérant la circulation des produits, d'où réduction des stocks, des fonds de roulement, des immobilisations, de ces « frozen assets » (actifs figés) comme disent les Américains.

Association suisse pour l'essai des matériaux.

Douzième séance de discussion, samedi 14 mai 1927, à 10 h. 15, dans l'auditoire I de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. — Sujet : « Die heute gültigen Eisenbetonbestimmungen des Auslandes. » Rapporteur : M. le Dr L. Bendel. Discussion en vue de la revision des normes suisses régissant les ouvrages en béton armé.

L'accès de ces séances est ouvert à toutes les personnes qui s'intéressent aux essais des matériaux.

Commission de soudage.

La Commission de soudage, qui vient de se constituer dans le cadre de l'Association suisse pour l'essai des matériaux, invite les intéressés, en vue de l'établissement de son programme d'activité, à lui faire part des questions dont l'étude ou l'examen leur paraît désirable.

L'Association et la Commission ont leur siège au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, à Zurich.

Congrès international des architectes.

Il aura lieu à Amsterdam-la Haye du 29 août au 4 septembre prochain et sera consacré à l'étude des cinq questions suivantes : Les concours internationaux d'architecture. — La protection légale du titre d'architecte. — La protection du droit d'auteur. — Le développement de l'architecture depuis 1900. — La relation entre l'architecte-conseil et l'architecte-entrepreneur.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport de gestion pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1926.

1. *Effectif des membres.* La Société a eu à déplorer au cours de l'année le décès des 19 membres suivants :

Max Blaul, arch., Agra ; H. Bühler-Sulzer, ing., Winterthour ; Ed. Chevallaz, arch., Genève ; Ernst Furrer-Zeller, ing., Zurich ; A. Gagg, ing., Kreuzlingen ; H. Glattfelder, ing., Zollikon ; Alex. Koller, ing., Lausanne ; Th. Luchsinger, ing., Glaris ; Th. Oberländer, arch., Zurich ; A. Ott, ing., Schaffhouse ; Willy Schreck, ing., Berne ; Franz Stüdi, ing., Olten ; P. Tappolet, arch., Zurich ; Rob. Thiébaud, ing., Lausanne ; Victor Troller, ing., Lucerne ; W. van Heurn, ing., Genève ; E. Walcher, arch., Rapperswil ; Walter Wyssling, ing., Zurich ; prof. Bruno Zschokke, ing., Zurich.

La Société conservera de ces membres un respectueux souvenir.

D'après la liste des membres, mise à jour au 31 décembre 1926, le nombre des sociétaires est en augmentation de 57, et passe de 1664 à 1721, se répartissant comme suit entre les diverses sections :

Argovie, 51 ; Bâle, 184 ; Berne, 241 ; La Chaux-de-Fonds, 16 ; Fribourg, 28 ; Genève, 22 ; Grisons, 56 ; Neuchâtel, 34 ; Schaffhouse, 40 ; Soleure, 38 ; Saint-Gall, 62 ; Tessin, 25 ; Thurgovie, 15 ; Vaud, 95 ; Waldstätte, 114 ; Winterthour, 55 ; Zurich, 452 ; Membres isolés, 105. Total 1733 (dont 12 membres appartenant à deux Sections, soit 1733 — 12 = 1721).

2. Comité central.

Le Comité central a tenu au cours de l'année 5 séances au cours desquelles ont été réglées les nombreuses affaires courantes. L'application des mesures d'économie décrétées par l'Assemblée des délégués du 5 décembre 1925 a été l'objet de pourparlers au cours de plusieurs séances. Il a été conclu avec l'éditeur de l'*Annuaire suisse de la Construction* un contrat d'après lequel la liste des membres avec ses annonces sera imprimée gratuitement pendant les trois prochaines années.

Les préparatifs de l'Assemblée générale ont été entrepris en étroite collaboration avec le Comité local de Bâle. L'organisation d'une exposition des travaux de la S. I. A. à l'Exposition internationale de navigation intérieure à Bâle a été confiée à un comité composé de MM. J. Büchi, ing., R. Dubs, prof. et M. Zschokke, secrétaire. La Société leur exprime, ainsi qu'à leur collaborateur, M. Stadelmann, ing., ses chaleureux remerciements.

Le Comité central était représenté à la « World Power Conference » à Bâle par MM. C. Andrae, Recteur de l'Ecole Polytechnique et P. Vischer, arch. Il s'est fait en outre représenter par un de ses membres à la réception à Zurich des participants à la Conférence.

Le Comité central, se basant sur les réclamations répétées reçues au sujet des « Conditions spéciales pour les travaux en béton armé » N° 120, a chargé la commission des Normes, en collaboration avec le Groupe professionnel des ingénieurs s'occupant des travaux en béton, de soumettre lesdites Normes à une révision. De même, il a chargé une commission spéciale de revoir les « Prescriptions pour les travaux en béton armé », édition juin 1909, qui étaient épuisées depuis longtemps et dont la mise à jour était devenue nécessaire.

3. Assemblée des délégués.

L'assemblée a été convoquée le 28 août à Bâle. (Voir *Bulletin technique*, 52^e année, pages 284, 295 et 311.)

4. Assemblée générale.

La 50^{me} assemblée générale s'est tenue cette année à Bâle, dans le cadre de l'Exposition internationale de Navigation Intérieure et d'Exploitation des forces hydrauliques. Près de 400 membres et invités se sont rassemblés dans les salles de fête du Bâtiment de la Foire d'échantillons et se sont ensuite réunis en séance commune dans la petite salle du Congrès. (Voir *Bulletin technique*, 52^e année, page 323; 53^e année, page 9.)

Le lundi a été consacré à une promenade sur le Rhin, à laquelle prirent part environ 200 personnes. Après un agréable voyage de quatre heures, le bateau atterrit en face du Vieux-Brisach, dont la population accueillit fort cordialement les visiteurs. Un lunch collectif, au cours duquel ne cessa de régner la meilleure humeur précéda le retour à Bâle par Fribourg-en-Brisgau.

Nous adressons au Comité local bâlois, et en particulier à son président, M. A. Linder, ing., nos plus chauds remerciements pour l'organisation en tous points remarquable du programme des fêtes.

5. Groupes professionnels.

a) *Groupe professionnel des Ingénieurs ruraux et Topographes.* — Ce groupe se compose actuellement de 23 ingénieurs ruraux et de 32 ingénieurs topographes. Il a tenu le 10 septembre sa réunion générale à Baden, au cours de laquelle M. H. Zölly, ing., a exposé la question des « Bases géodésiques de la topographie du canton d'Argovie ». L'assemblée a également adopté une motion de M. Schneider, ing., relative à l'application de la photogrammétrie dans la technique de l'ingénieur.

b) *Groupe professionnel des ingénieurs s'occupant des travaux en béton.* — Aucune assemblée générale n'a eu lieu pendant l'année 1926, mais par contre le Comité de travail s'est réuni plusieurs fois pour la discussion des affaires courantes. Les « Essais de réception du réservoir du Calvaire » par M. le prof. Paris, dont la publication avait été décidée au cours de la dernière assemblée générale, ont été édités et il pourra être répondu sous peu aux demandes s'y rapportant.

6. Normes.

Les affaires d'édition se sont développées favorablement au cours de l'année. Il a été vendu en tout 111 310 Normes en allemand, et 3465 en français, contre 114 595 respectivement 3860 l'année précédente. La crainte de voir diminuer sensiblement la vente des Normes par suite de l'élévation des prix de vente ne s'est heureusement pas réalisée.

La Société a l'intention de conclure avec la Librairie Rouge et Cie à Lausanne un contrat relatif à l'établissement d'une succursale de vente, afin de donner plus d'ampleur aux ventes en Suisse française. Il est à souhaiter que nos collègues welches fassent abondamment usage de cette nouvelle institution.

a) *Normes relatives aux travaux du bâtiment.* — La commission des Normes s'est réunie en juillet pour s'occuper des normes N° 140 (Conditions pour la fourniture et l'installation de poêles en faïence), en vue de les présenter à la réunion des délégués. Elle a également entrepris la révision des « Conditions spéciales pour les travaux en béton armé », N° 120. En outre, sous l'inspiration du Comité central, elle a étudié les possibilités de révision du « Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture ». La Commission a décidé à l'unanimité qu'il convenait d'éviter cette révision aussi longtemps que les prix des travaux du bâtiment n'avaient pas atteint une stabilité relative. Par contre, on soumettra le Supplément au Tarif à une révision dont les grandes lignes ont été tracées. Le soin d'établir un nouveau projet a été confié à une sous-commission.

b) *Normes relatives aux Travaux du Génie Civil.* — Les Normes relatives aux Constructions en bois ont pu être terminées, et admises par l'assemblée des délégués.

M. Morf, ing. à Zurich, a été élu Président de la Commission des Normes du Génie Civil, en remplacement de M. E. Kästli, démissionnaire. La Commission a tenu une séance dans l'année et a reçu les rapports des groupes divisionnaires. Les travaux de ces groupes permettent de compter sur l'édition de nouvelles Normes au cours de l'année prochaine.

7. La Maison Bourgeoise.

La commission de la Maison Bourgeoise a publié en 1926 le XVII^e volume de la collection, consacré, au canton de Bâle-Ville, I^{re} partie. C'est un ouvrage de grande valeur, traitant en majeure partie des constructions de l'époque gothique.

Le deuxième volume de l'année, tome XVIII, Zurich II^e partie, n'a malheureusement pas pu paraître avant la fin de l'année par suite de retards à l'édition. A la date d'émission du présent rapport, le volume est entièrement terminé, et peut quand même être considéré comme le deuxième volume de l'année 1926.

On envisage pour 1927 la publication des volumes Bâle II^e partie et Neuchâtel.

Le texte du volume Soleure est prêt, l'achèvement du volume Fribourg est prévu pour 1928. On travaille encore activement aux volumes d'Unterwald, Thurgovie, Vaud II^e partie, Bâle II^e partie et Valais. L'effort principal de l'année 1926 s'est porté sur le volume du Tessin. La région de Lugano et environs est presque terminée. C'est ce dernier volume qui clôturera l'ouvrage complet de la Maison Bourgeoise.

8. Service de Placement.

Le Service de placement a été fortement mis à contribution au cours de l'année. Les demandes d'emploi se sont élevées à 1280 et le nombre des inscrits s'est monté à 900 à la fin de l'année. Il a été pourvu à 206 places offertes, dont 173 en Suisse et 33 à l'étranger. Le nombre des places disponibles s'est élevé à 555 en Suisse et 154 à l'étranger.

Les conditions du marché du travail technique étaient défavorables pendant toute l'année. En particulier, les perspectives de placement des ingénieurs suisses en Europe, hors de nos frontières se sont encore rétrécies. Les demandes de Suisses établis à l'étranger et désireux de rentrer au pays sont de plus en plus nombreuses car l'exercice de leur profession devient toujours plus difficile, et ils voient arriver le moment où ils devront abandonner leur place et même le pays où ils résident.

9. Rapports avec d'autres sociétés du pays et de l'étranger.

La S. I. A. s'est fait représenter aux assemblées suivantes des Sociétés amies :

1. Association suisse pour l'aménagement des eaux, XV^e assemblée générale, les 10 et 11 juillet, à Bâle, par M. J. Büchi, Zurich.

2. Union suisse des Techniciens, assemblée générale à Zurich, le 11 juillet, par M. H. Peter, Zurich.

3. Journée internationale de Navigation intérieure, les 17 et 18 juillet, à Bâle, par M. Linder, Bâle.

4. Association suisse des Electriciens, assemblée annuelle le 15 août, à Bâle, par M. A. Linder, Bâle.

5. Société suisse de l'Industrie du gaz et de l'eau, 53^e réunion annuelle les 21-23 août à La Chaux-de-Fonds, par M. M. Curti.

I. Société des Ingénieurs allemands, réunion générale les 12-14 juillet à Hambourg, par M. R. Dubs, ingénieur en chef, Zurich.

II. Association des Electrotechniciens allemands, 31^e assemblée annuelle les 27-30 juin, à Wiesbaden, par M. F. Lurgi, Zurich.

III. Congrès international de navigation, en décembre, au Caire, par M. E. Gruner, Bâle.

Zurich, février 1927.

Pour le Comité central :

C. ANDREAE, président.

M. ZSCHORKE, secrétaire.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le compte de la Société pour l'année 1926 sera adressé, au courant du mois de mai, aux membres de la Société, avec prise en remboursement de la cotisation pour 1927 (Fr. 12.— ou Fr. 6.— pour les jeunes membres). Pour éviter toute erreur nous appelons spécialement l'attention de nos membres sur le fait qu'il s'agit de la cotisation pour la caisse centrale et non pas de celle de leur section. Les intéressés sont priés de ne pas laisser retourner le recouvrement faute d'instructions à leur entourage. On peut s'acquitter aussi, en cas d'absence, par versement au Compte de chèques postaux VIII 5594.

Les changements d'adresses doivent être annoncés au secrétariat aussitôt que possible. *Le secrétariat.*

Association suisse d'hygiène et de technique urbaines.

L'assemblée générale de l'A. G. H. T. M. et de l'A. S. H. T. U. aura lieu le 28 mai courant, à 10 heures, à Fribourg, à l'Hôtel de la Banque d'Etat. Nous publierons l'ordre du jour de cette assemblée dans notre prochain numéro.

CARNET DES CONCOURS

Programme du concours

pour un Bâtiment à l'usage de la Bibliothèque nationale.

Ouvert aux architectes suisses, ou établis en Suisse depuis cinq ans au moins.

Cet édifice sera érigé sur le terrain acheté par la Confédération situé au Kirchenfeld entre le Musée historique et le bâtiment du Gymnase de la ville de Berne.

Jury : MM. *Daniel Baud-Bovy*, Président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, à Genève ; M. *Braillard*, architecte, à Genève ; *D^r Hermann Escher*, Président de la Commission de la Bibliothèque nationale, à Zurich ; *Alb. Gerster*, architecte, à Berne ; *D^r G. Gull*, professeur, architecte, à Zurich ; *F. Hiller*, architecte de la ville de Berne ; *L. Jungo*, Directeur des Constructions fédérales, à Berne ; *Otto Maraini*, architecte, à Lugano ; *D^r Karl Moser*, professeur, architecte, à Zurich ; *Paul Vischer*, architecte, à Bâle. *Membres adjoints* : MM. *Hermann Fietz*, architecte cantonal, à Zurich ; *Th. Nager*, architecte des C. F. F., à Berne.

Des questions peuvent être posées pendant les quatre semaines qui suivent l'ouverture du concours. La Direction des constructions fédérales répondra à toutes les questions par une circulaire aux concurrents.

Une somme de 18000 francs est mise à la disposition du jury pour primer au maximum les 5-6 projets qu'il estimera être les meilleurs.

Les concurrents auront à fournir : a) un plan de situation, à l'échelle de 1:500 ; b) les plans des étages, à l'échelle de 1:200 ; c) les façades, à l'échelle de 1:200 d) les coupes nécessaires à l'intelligence du projet, à l'échelle de 1:200 ; e) une travée de la façade principale, à l'échelle de 1:50 ; f) une perspective à vol d'oiseau ; g) un court mémoire explicatif des plans et le cube effectif du bâtiment calculé selon les Normes de la S. I. A.

Terme : 1^{er} octobre 1927 avant 18 heures.

Concours pour l'étude d'un abattoir, à Nyon ¹.

1^{er} prix : MM. *Baud & Virieux*, architectes, à Lausanne, Fr. 1200.—, pour leur projet « Sens unique C ».

2^{me} prix : M. *Walter Baumann*, architecte, à Lausanne, Fr. 1000.—, pour son projet « Toréador ».

3^{me} prix : M. *Alphonse Schorp*, architecte, à Montreux, Fr. 700.—, pour son projet « Estampille ».

4^{me} prix : M. *Louis Genoud*, architecte à Nyon, Fr. 600.—, pour son projet « Sens unique B ».

¹ Voir *Bulletin technique* du 12 février 1927, page 48.

Concours concernant la soudure électrique.

L'*American Society of Mechanical Engineers* a accepté la mission d'attribuer le prix de 17 500 dollars fondé par « The Lincoln Electric Company of Cleveland, Ohio » et ayant pour but de récompenser trois des meilleurs mémoires qui seront remis sur la soudure par l'arc électrique. Le concours est international et comprendra trois prix : 10 000, 5 000 et 2 500 dollars. Le but de ce concours est d'encourager tous les perfectionnements à apporter à la soudure par l'arc électrique en faisant ressortir les nouvelles applications du procédé, les avantages et les économies réalisés par son emploi.

On peut se procurer le programme du concours en s'adressant à M. Calvin W. Rice, Secrétaire de l'*American Society of Mechanical Engineers*, 29 West, 39 th, Street, New York City (U. S. A.). Les mémoires rédigés en anglais devront être adressés à cette Société avant le 1^{er} janvier 1928.

S. T. S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
-----------------	---

ZÜRICH. Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

161a. Sprachgewandter *Ingenieur* mit Hochschulbildung für die Verkaufsabteilung Dampfturbinen einer deutsch-schweizerischen Maschinen-Fabrik.

163a. *Technicien* diplômé, spécialiste pour travaux sanitaires, fumisterie, chauffage central. Egypte.

175a. *Ingénieur frigoriste* de 25 à 30 ans, possédant une bonne expérience des installations frigorifiques de petite et moyenne importance et parlant anglais. Maison américaine. Bureau en France

203. *Elektrotechniker*, im Hausinstallationswesen erfahren, nach Basel.

205. *Technicien* (chef d'exploitation), sachant, même imparfaitement, le français, et ayant connaissance de l'industrie germanique et de ses méthodes de direction, pour la direction d'une tuilerie en Grèce.

207. *Elektro-Techniker* für Apparatebau. St. Gallen.

209. *Eisenkonstruktions-Zeichner* per sofort, Kt. Zürich.

211. *Chemiker-Ingenieur oder -Techniker*, womöglich mit etwas Erfahrung in der Küperfärberei. Deutsche Schweiz.

213. *Tüchtiger Maschinenzeichner* für Apparatebau-Firma im Kt. St. Gallen.

215. *Techniker*, guter Korrespondent und Steno-Daktylograph, für Maschinenfabrik der deutsch. Schweiz.

219. *J. Maschinen-Techniker oder -Zeichner*, mit einigen Kenntnissen des Kontroll-Toleranzwesens. Bern.

221. *Elektro-Techniker* für Verkaufsbureau in Grossfirma der Elektrotechnik. Zürich.

223. *Chimiste*, parlant le français, l'allemand, l'italien et l'anglais, spécialiste pour matières premières de parfumerie, comme chef du département de propagande scientifique d'une fabrique de parfums dans le canton de Vaud. Emploi stable après 6 mois d'essai. Très urgent.

227. *Techniker* als Vertreter für den provisionsweisen Vertrieb von Frischwasser-Hauskläranlagen. Ingenieurbureau in Zürich.

225. *Chemiker* mit Erfahrung in der Kunstseidenfabrikation, für die Versuchstation einer Kunstseidenfabrik der Ostschweiz.

229. *Farben-Chemiker* mit Praxis nur tüchtige Bewerber. Beteiligung mit ca. 15-20 000 Fr. erforderlich. Deutsche Schweiz.

119a. *Ingenieur oder Techniker* als Vorkalkulator, für Maschinenfabrik der deutsch. Schweiz.

145a. *Ingenieur oder Techniker* mit Praxis in Kälte-Maschinen und Erfahrung im allgemeinen Maschinenbau, für technische Korrespondenz. Schweiz.

191a. Erfahrener *Ingenieur*, der schon literarisch oder redaktionell tätig war, für das Literarische Bureau einer Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.

222. Jüngerer, tüchtiger *Hochbau-Zeichner* auf Architekturbureau in Zürich.

224. *Bautechniker-Architekt* auf Architekturbureau im Kt. Thurgau.

226. *Zuverlässiger Bauführer*, nicht unter 30 J., Architekturbureau in Zürich.

230. Jüngerer *Hochbautechniker* zur Ausarbeitung von Werkplänen. Thurgau.

232. Jüngerer *Bauführer*, der auch zeichnen kann, auf Architekturbureau in Zürich.